

Ville de Thuin



# Procession St Roch



Dimanche 18 et Lundi 19 Mai 1924

## Grande Marche Militaire

ORGANISÉE PAR

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

AVEC LE CONCOURS DE

**l'Association des Commerçants, Industriels  
et Propriétaires**



**6000 FRANCS DE PRIMES**

# Ordre du Cortège

---

1. Gendarmerie.
2. Sapeurs et Grenadiers Thuin
3. La Fanfare d'Acoz Acoz
4. Zouaves Français Thuin
5. Pompiers Volontaires Lobbes
6. Harmonie Royale Thuin
7. Pompiers de la Ville-Haute Thuin
8. Mousquetaires Thuin
9. Pompiers Volontaires Thuin-Waibes
10. Fanfares « L'Avenir » Sivry
11. Sapeurs-Grenadiers-Voltigeurs Walcourt
12. Jeunes Zouaves Aiseau
13. Fanfare Communale Berzée
14. Boys-Scouts Thuin
15. Garde Thudinienne Thuin
16. Fanfares Thudiniennes Thuin
17. Chasseurs-Pompiers Thuin (Ville-Basse)
18. Zouaves Pontificaux (Garde d'honneur Saint Roch)
19. Saint Roch
20. Le Clergé
21. L'Administration Communale
22. Police
23. Commission.



# Ordre de Marche

**DIMANCHE 18 MAI**

A 1 heure, au Chant des Oiseaux, réunion des sociétés participantes pour la formation du cortège qui se mettra en marche à 1 h. 1/4 très précise.

**ITINÉRAIRE** : Chant des Oiseaux, Drèves des Alliés, Rue de Charleroi, Grand'Rue, Grand'Place, Nouvelle Rampe, Moustier, Eglise de la Ville-Basse, Rue Saint Nicaise, Rue du Pont, Gare du Nord, Waibes, Place (arrêt de 25 minutes), Waibes, Gare du Nord, Rue des Écoles, Rue Longue, Rue Pierre Mengal, Moustier, Rue du Curé, Route de Ragnies, Piraille, Maladrie (arrêt de 25 minutes), Maladrie, Maroëlles, Béni-Chêne, Couture, Gare de l'Ouest, Chapelle Saint Roch, Gare de l'Ouest, Moustier, Rue t'Serstevens. — **DISLOCATION.**

La remise des primes et médailles aux sociétés étrangères aura lieu à l'issue du cortège, sur la Place de la Ville-Basse.

**LUNDI 19 MAI**

à 10 heures,

## GRAND'MESSE MILITAIRE EN MUSIQUE

A l'issue de la Messe, formation du cortège qui se rendra à la Chapelle Saint Roch ; Piraille, Rue du Curé, Moustier, Nouvelle Rampe, Rue d'En-Bas, Grand'Rue, Crépion, Grand'Rue, Grand'Place — **DISLOCATION.**

A 1 heure, Remise des primes aux sociétés de la Ville.

*N. B. — Il sera tenu note, pour la répartition des primes, de la tenue et de la bonne marche pendant toute la durée de la procession. Il ne sera pas accordé de prime à la société qui n'aura pas effectué tout le parcours.*

**LA COMMISSION :**

Les Présidents d'honneur,

**P. GENDEBIEN-PIRMEZ, O. BERNARD-DAGNELLES.**

Le Secrétaire,  
**Jules HENNUY.**

Le Trésorier,  
**I. BOHAIN.**

Le Président,  
**Henri DUPONT.**

Les Commissaires,

**A. BASTIN, A. LECLERCQ, J. SAUBAIN, J. SNEL.**

Ordonnateur du Cortège,

Délégué de l'Administration Communale,

**Fl. VOTION.**

**L. MARLIER.**

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

**N. CORBUGY.**

**P. GENDEBIEN.**

“ La Marche Militaire, Procession  
Saint Roch, est l'une des plus anciennes  
du pays de l'Entre-Sambre-et-Meuse :  
elle fut fondée après le siège de Thuin  
de 1654 et dura jusqu'au X.VIII<sup>e</sup> siècle.  
Elle fut réorganisée en 1866 après  
l'épidémie de choléra qui ravagea la  
ville. „

*Handwritten notes:*  
opéré  
2. 22. 60  
1. 22. 25  
1. 22. 1. 22. 1